



Alerte presse

## Salon des Maires – achats responsables dans les cantines : **Les lauréats des 1ers Trophées *Fairtile* pour une commande publique équitable dévoilés**

Max Havelaar France et un jury d'experts distinguent 14 collectivités et personnalités engagées en faveur d'une commande publique équitable à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités locales

**Paris, Salon des Maires et des collectivités locales le 21/11/23** - Les produits équitables, y compris d'origine française, sont dorénavant intégrés au "50% de produits durables" imposés aux collectivités dans leur restauration collective depuis la loi Egalim 2 en début d'année 2023.

Afin de récompenser et valoriser les acteurs publics engagés dans la juste rémunération des agriculteurs au travers de l'achat de produits alimentaires ou de coton issus du commerce équitable, l'ONG Max Havelaar France a créé les premiers trophées *Fairtile*.

Un jury composé des réseaux *Restau'co* et *Agores*, et des associations *l'Obsar*, les *Eco-maires* et *Max Havelaar France*, a ainsi choisi de récompenser des élu.es ou agent-es des services d'achat public ou restauration collectives particulièrement engagés.

Bordeaux, Marseille, deux caisses des écoles de Paris, le département de la Dordogne, la région Occitanie..., entre autres, sont récompensés dans 8 catégories : Acteur pionnier, Offre diversifiée, Innovation, Sensibilisation des publics, Approvisionnement équitable français, Démarche territoriale de juste rémunération, Filière Coton et Trophée Spécial du jury. Zoom sur les premiers trophées *Fairtile* et les lauréats !

Pour la première fois en France depuis la loi EGALIM, un jury d'experts s'est réuni pour recenser et récompenser les initiatives des collectivités engagées en faveur d'une commande publique équitable, c'est-à-dire encourageant la juste rémunération des agriculteurs au travers des achats de produits alimentaires ou de coton issus des filières de commerce équitable. Les lauréats de ces premiers Trophées *Fairtile* sont dévoilés par Max Havelaar France à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales.

*"L'achat public équitable dans les cantines répond à une attente claire des Français, même en période d'inflation : 90% des parents souhaitent une obligation de fourniture des cantines scolaires en produits durables et de qualité. Et cela est plus que nécessaire pour les producteurs à l'heure où les trois quarts des personnes qui souffrent de la faim dans le monde sont agriculteurs", interpelle Blaise Desbordes, directeur général de Max Havelaar France, "il nous a paru indispensable de valoriser un engagement des collectivités beaucoup trop mal connu et pourtant courageux dans le cadre de la loi Egalim, ou au-delà dans des démarches innovantes de juste rémunération sur un territoire".*

Ces trophées auront également permis de dresser un **état des lieux inédit** – car beaucoup trop peu encouragé – du commerce équitable dans les commandes publiques en France, et notamment d'établir :

- Un **recensement précis des produits équitables** dans 15 collectivités ;
- Le **meilleur pourcentage de produits équitables** dans les cantines pour une collectivité, soit **13 %** dans les achats du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de **Bordeaux-Merignac** ;
- Le **nombre maximum de filières équitables** atteint dans une collectivité, soit **25 en Dordogne** ;
- Les **meilleurs pourcentages de produits équitables français**, soient 100 % sur la filière veau / porcs bio à Bordeaux Merignac et 45% sur la filière fruits à Marseille ;

### Trophée Spécial du jury : un pourcentage exceptionnel de produits équitables dans les cantines – Ville de Bordeaux



Le Trophée spécial du jury a été décerné au **Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de Bordeaux-Mérignac** qui affiche depuis 2019 le plus haut taux de produits issus du commerce équitable bio recensés dans les cantines : 13%. 100% des viandes de porcs, dont 98% des viandes de bœuf, 38% des fruits et légumes et 6% de produits d'épicerie. Jamais n'avait été estimé en France un tel potentiel de produits équitables (y compris d'origine France) dans les cantines. Donc compris de 0 à 100%.

### Offre équitable la plus diversifiée : ex-aequo Département de la Dordogne et Ville de Romainville (93)



**Le département Dordogne-Périgord** atteint le chiffre record de 20 filières issues du commerce équitable dans ses collèges publics : café, thé, chocolat pistole, chocolat poudre petit déjeuner, cacao amer, haricots noirs, haricots blancs, haricots rouges, pois chiche, lentilles corail, pois cassés, flageolets, quinoa, riz, flocons d'avoine, lait de coco, banane, mangues, ananas, graine de sésame, sauce tamari, graine de chia, sucre Rapadura, sucre blond et certaines épices.

Ce chiffre atteint 17 mais sur une seule cuisine dans la **cuisine Maryse Bastié de la ville de Romainville**, inaugurée en mai 2023, et qui est la seule cantine 100% bio, 100% local et 100% fait maison d'Ile-de-France.

### Approvisionnement équitable d'origine France – Ville de Marseille



**La Ville de Marseille**, qui délègue la restauration collective à une société de restauration, a remporté le trophée de l'approvisionnement équitable d'origine France. La ville aux 55 000 repas par jour s'approvisionne dans une coopérative proposant des fruits et légumes équitables. Dans les cantines de Marseille, 45% des fruits sont issus du commerce équitable et de l'agriculture biologique ainsi que 6% de ses légumes.

*« Un des préjugés sur le commerce équitable est qu'il ne concerne que les produits dits Nord-Sud. Un autre est qu'il n'y a pas assez de volume pour toucher la restauration collective. Les chiffres de 45% de fruits équitables pour les 55 000 repas par jour à Marseille et de 100% en viandes à Bordeaux cassent ces préjugés »* **détaille Augustin Billetdoux, membre du jury Fairtile**

### Acteurs pionniers : des engagements historiques à Mouans-Sartoux (06) et Caisse des Ecoles de Paris 9<sup>ème</sup>

Mouans-Sartoux propose **depuis 2008**, soit 15 ans, à ses convives 100% de thé, café, bananes et cacao en produits issus du commerce équitable et s'est ouvert peu à peu à d'autres filières équitables françaises : farine, laitage, beurre, riz, légumineuses. **La Caisse des écoles du 9<sup>ème</sup> arrondissement de Paris** a également été récompensée pour la longévité de son engagement puisqu'elle propose **depuis 2010** 100% du sucre et 50% de ses bananes en équitable.

### Innovation 2023 : des briquettes lait français et arômes du Sud double labellisées Max Havelaar – Paris 20<sup>e</sup>



**La Caisse des écoles du 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris** est récompensée pour l'introduction rapide de produits totalement nouveaux en équitable et en restauration collective : des briquettes au lait aromatisé doublement labellisées pour leur ingrédients traditionnels sud (cacao, vanille...) et nord (nouvelle filière française). Par ailleurs le fait d'un acheteur public déjà très engagé puisqu'avec 80% de ses bananes.

### Sensibilisation des publics : transmettre les bons réflexes – Lycée de Saintes

**Le lycée Le petit Chadignac** propose 13 filières équitables dans sa cantine, représentant 11% de ses achats. Il est aussi exemplaire en matière de sensibilisation via sa communication : logo de la cantine, logo de l'équitable dans ses menus, blog, autant d'efficaces vecteurs de sensibilisation.



« Chaque année, nous essayons d'intégrer une part supplémentaire de produits issus du commerce équitable, explique le responsable du service de restauration du lycée **Le petit Chadignac**, Jean-Philippe Moulinier.

La juste rémunération des agriculteurs est la condition du renouvellement des exploitations en France et dans le monde, et du développement de l'agroécologie. Or elle est trop souvent hors des radars des comptabilités de la loi Egalim. La Cantine de Chadi, notamment par son logo, son blog et son menu qui affichent "Cantine équitable" et indique chaque produit équitable, est un exemple qui devrait être répliqué partout en France ».

Extrait d'un menu de la Cantine de Chadi

### [Démarche territoriale de juste rémunération - Meilleurs Espoirs - Région Occitanie, Département Isère, villes de Rennes, Lyon et Clermont-Ferrand](#)

De plus en plus de collectivités en France mènent une démarche **visant à généraliser une rémunération juste des producteurs locaux, hors des seules filières certifiées équitables par un label**. Ces démarches sont pour le moment inabouties, hétérogènes, mais prometteuses dans leur dimension de systématisation de la recherche d'un prix équitables pour tous les producteurs. Le Jury *Fairticle* a souhaité distinguer ces formes innovantes :

- une *centrale d'achat locale* en région Occitanie
- un *label local de juste rémunération* à Rennes (label Terres de Sources)
- une *marque locale* de juste rémunération dans le département de l'**Isère** (marque IS HERE)
- des *points supplémentaires accordés dans les marchés publics* à Lyon et Clermont-Ferrand.

« Avant que 100% des filières françaises présentes dans les cantines ne soient certifiées équitables et comptabilisées par la loi Egalim, les agriculteurs de proximité auront disparu. Il faut dès maintenant encourager toutes les démarches visant à garantir un prix juste et rémunérateur. Plus que l'État, ce sont certaines collectivités qui lancent des initiatives prometteuses. Ce prix a vocation à les soutenir et encourager» explique **Blaise Desbordes**, directeur général de **Max Havelaar France**

### [Trophée Filière Coton : des uniformes éthiques – Ville de Paris](#)



La commande publique équitable ne concerne **pas seulement les filières alimentaires** mais peut s'étendre à d'autres filières comme le coton. La Ville de Paris, dont le Bureau de l'Habillement dirigé par Rachid Sifany est historiquement engagé, est récompensée pour **sa politique exemplaire d'achat de coton issu du commerce équitable depuis 2009**. Ce coton est utilisé pour la fabrication des uniformes des agent.e.s de la capitale dans les crèches, pour les éboueurs et d'autres services de la collectivité.

*Agent de la Ville de Paris avec un uniforme fabriqué à partir de coton issu du commerce équitable*

### [À propos de l'association Max Havelaar France](#)

L'ONG Max Havelaar France, membre fondateur du mouvement international Fairtrade/Max Havelaar, agit pour un commerce équitable, respectueux des droits humains et de l'environnement. Avec le label Fairtrade/Max Havelaar, elle mobilise les entreprises, les consommateurs et les pouvoirs publics afin de transformer les pratiques et de soutenir les producteurs.rice.s et travailleur.euse.s défavorisé.e.s. Elle sensibilise l'opinion publique et milite en faveur d'une économie mondiale éthique et responsable. **Plus d'informations sur [www.maxhavelaarfrance.org](http://www.maxhavelaarfrance.org)**

### [CONTACTS PRESSE](#)

Agence Etycom | Aelya NOIRET | 06 52 03 13 47 | [a.noiret@etycom.fr](mailto:a.noiret@etycom.fr)

Association Max Havelaar France | Jules Montane | 06 61 13 50 51 | [j.montane@maxhavelaarfrance.org](mailto:j.montane@maxhavelaarfrance.org)